

A person wearing a brown and white striped sweater is shown from the chest up, holding a pair of black scales of justice. The person's face is partially visible, looking downwards. The background is dark and textured, possibly a wall with a circular emblem. The scales are positioned in the lower right quadrant of the image.

Invitation // Colloque // 12.12.2017

Droits de l'Enfant & Justice des Mineurs

Sous l'égide de Madame Geneviève Avenard,

Défenseure des Enfants

*La Maison de Justice et du Droit de Montluçon,
La Présidente du Tribunal de Grande Instance de Montluçon,
La Procureure de la République près ledit Tribunal*

vous invitent au colloque Droits de l'Enfant-Justice des Mineurs,
Sous l'égide de Madame Geneviève Avenard,
Défenseure des Enfants

Le mardi 12 décembre 2017 à 9 heures, à l'amphithéâtre du Lycée Paul Constans
8 rue Christophe Thivrier 03100 Montluçon

- 9h : accueil : **Mme Jocelyne Rubantel**, Présidente - **Mme Julie Bernier**, Procureure de la République
- 9h15 : **Mme Geneviève Avenard**, Défenseure des Enfants, Vice-Présidente du collège chargée de la défense et de la promotion des Droits de l'Enfant : Les mineurs non accompagnés
- 9h45 : **Mme Nathalie Barthazan**, Chef du Service Protection de l'Enfance, Territoire des solidarités Montluçon Ouest Allier : la situation des MNA dans l'Allier
- 10h45 Temps d'échange 30 mn
- 11h15: **Marie-Madeleine Ciabrini**, Vice-Présidente au Tribunal de Grande Instance de Moulins, juge des enfants : L'assistance éducative

- 11h45 **Mme Julie Bernier**, Procureure de la République : La protection des mineurs victimes directes ou indirectes d'infractions
- 12h à 13h45 heures : **Déjeuner libre**
- 14h : La Protection Judiciaire de la Jeunesse : son rôle, ses missions
- 14h30 : échange avec la salle (15 mn)
- 14h45 : **Mme Geneviève Avenard** : Les droits des enfants dans les procédures civiles
- 15h50 : **Maître Muriel Casanova**, Bâtonnier du Barreau de Montluçon : La défense des intérêts de l'enfant dans les procédures civiles (20 mn)
- 16h10 : **Mme Jocelyne Rubantel** : Propos sur l'enfant dans les procédures civiles et clôture